

Mieux sécuriser l'uranium naturel du Kazakhstan

Par Andrew Green



Avec plus de 20 000 tonnes par an, le Kazakhstan est le premier pays producteur d'uranium au monde.

(Photo : Kazatomprom)

Le Kazakhstan, qui produit annuellement plus de 20 000 tonnes d'uranium naturel, se félicite de la publication des orientations sur la sécurité récemment élaborées par l'AIEA.

« On ne saurait exagérer l'importance de ces orientations, d'autant plus qu'elles arrivent à point nommé », déclare Eldar Nikhanov, chargé de la protection physique dans une mine d'uranium kazakhe exploitée par la société d'État Kazatomprom. « Depuis que nous avons adopté de nouvelles mesures de sécurité conformes à ces orientations, il n'y a eu aucun cas d'enlèvement non autorisé d'uranium naturel. »

Renforcer la sécurité au niveau international

En 2010, le Kazakhstan a mis en place un système complet de contrôle et de protection physique de l'uranium naturel. L'expérience que le pays a acquise en instaurant ce système a été mise à profit pour élaborer une nouvelle série de documents d'orientation de l'AIEA sur la sécurité nucléaire, qui ont été regroupés dans une publication portant sur le secteur de l'extraction d'uranium, parue en février 2016 (Nuclear Security in the Uranium Extraction Industry).

« En tant que premier producteur mondial de concentré d'uranium, le Kazakhstan est conscient du rôle qu'il a à jouer dans l'élaboration de mesures de sécurité relatives à l'uranium



Dans le sud du Kazakhstan, la société Ortalyk exploite l'uranium par récupération in situ.

(Photo : Kazatomprom)

naturel au sein de la communauté internationale », explique M. Nikhanov.

Cette publication de l'AIEA comprend des mesures spécifiquement destinées à faire face aux menaces internes et externes, et couvre la protection physique, le contrôle des stocks et la sécurité du transport. Elle donne également des orientations concernant l'élaboration de plans de sécurité des installations et de plans complets de sécurité du transport. Le Kazakhstan compte au total 23 sites de production d'uranium dans lesquels sont menées des activités d'extraction et de traitement, et grâce aux nouvelles orientations de l'AIEA, la sécurité de chacun de ces sites a été considérablement renforcée, déclare M. Nikhanov.

Un cadre juridique international préconisant l'adoption de pratiques de gestion prudente a été mis en place pour veiller à ce que l'uranium naturel reste sécurisé. L'AIEA a mis ce cadre à profit en informant les organismes nationaux de réglementation et les organismes d'exploitation du secteur sur les pratiques de gestion prudente qui permettent de prévenir l'enlèvement non autorisé de concentré d'uranium pendant la production, l'entreposage et le transport. Le Kazakhstan, qui a apporté une contribution majeure aux orientations, a mis en œuvre ces mesures au niveau national, explique M. Nikhanov.

Relever les défis liés à la sécurité

Dans chacun des 23 sites d'extraction d'uranium du Kazakhstan, l'application des mesures de sécurité a contribué à renforcer la

protection physique et la sécurité de l'information en améliorant le contrôle des accès aux sites, les dispositifs anti-effraction et la vidéosurveillance.

« Nous sommes conscients qu'il existe un marché noir de l'uranium naturel et qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures de sécurité fiables et concrètes », déclare M. Nikhanov. « D'après notre expérience du secteur, ces mesures devraient grandement réduire les risques de vol. »

Autre point important : la formation. « La formation des employés est ce qui importe le plus quand il s'agit de veiller à la sécurité des mines », explique-t-il. Dans le cadre de son contrôle de la qualité, Kazatomprom a pu constater que les employés des mines avaient besoin de lignes directrices claires et simples. De l'avis de M. Nikhanov, celles fournies par l'AIEA cette année représentent une ressource inestimable.

« Les régimes de sécurité doivent être intégrés dès le début au processus d'extraction de l'uranium », explique Assel Khamzayeva, spécialiste de la sécurité nucléaire à l'AIEA. « Il y a une réelle nécessité d'adopter des mesures spécifiques de ce type, car il est plus difficile et plus coûteux de les mettre en place ultérieurement. »